

Une réforme pour redresser la France

Avant toute chose, réitérons brièvement le problème énoncé par H16. Il s'agit de déterminer une réforme – ou décision – unique afin de « redresser le pays ». On peut imaginer qu'un tel redressement soit d'ordre économique ou moral (il apparaît clairement, aujourd'hui, que les deux sont nécessaires). Ma solution est essentiellement économique, mais elle devrait également entraîner des changements de mentalité et de comportement au sein de la population concernée.

Je souhaite préciser qu'il ne s'agit pas de faire de la France, d'un coup de baguette magique, un pays modèle en matière de libéralisme (à l'instar, par exemple, de la Nouvelle Zélande). Non pas qu'un tel résultat soit indésirable pour les libéraux français, bien entendu, mais pour une raison évidente de réalisme. En effet, les institutions d'un pays (qu'il s'agisse d'une démocratie, d'une dictature ou d'un régime mixte) découlent généralement des préférences culturelles de sa population. Il faudra donc du temps pour « libérer » la France.

Commençons donc par une première réforme, celle que je propose : la réforme du régime de retraite. Ou, plus exactement, **le changement de régime de retraite**. Autrement dit, il ne s'agit pas de sauver le régime de retraite par répartition, mais bien de sauver les retraites ! Ce n'est peut-être pas la réforme la plus urgente (qui est probablement l'impérative flexibilisation du marché du travail). Mais je pense qu'il s'agit non seulement d'une réforme nécessaire pour des raisons économiques, mais également d'une opportunité majeure de responsabiliser la population active française.

En effet, et c'est là l'essentiel de ma thèse, mettre en place un système de retraite par capitalisation permettrait de rendre aux travailleurs français beaucoup de pouvoir décisionnel en matière d'épargne et d'investissement. Deux domaines essentiels qui sont, pour l'instant, quasiment monopolisés par l'Etat. Car l'ignorance bien réelle des français en matière d'économie, de finance et de politique publique n'est pas uniquement l'effet de programmes d'économie hétérodoxes. Elle est aussi, en grande partie, liée au fait que l'Etat français prend la plupart des décisions financières qui concernent les individus à leur place.

Enfin, et c'est un point évidemment essentiel, ma réforme est parfaitement réaliste : de tels systèmes de retraite existent – et fonctionnent – dans d'autres pays, depuis longtemps. L'économiste chilien José Piñera est généralement considéré comme le père de la retraite par capitalisation. Sa réforme du système de retraite chilien a inspiré de nombreux pays ; citons parmi tant d'autres l'Australie ou Singapour.

Le système australien n'est pas nécessairement le plus libéral, car il comporte certaines contraintes (notamment pour les employeurs) mais il représente sans doute un bon compromis, et très certainement un excellent premier pas. En résumé, les employeurs australiens doivent verser chaque mois un pourcentage fixe du salaire (l'équivalent des cotisations de retraite françaises) dans un fonds de retraite au choix du salarié.

C'est un système qui offre une grande flexibilité et une grande liberté pour les salariés, et qui respecte leurs préférences. Les employés qui le souhaitent peuvent gérer leur propre fonds (solution très flexible mais généralement assez complexe et coûteuse). Ceux qui souhaitent moins

s'impliquer peuvent simplement choisir un fonds par défaut ; généralement, un fonds de type « tracker » qui investit dans un portefeuille diversifié d'actions de grandes entreprises. Ceux qui le désirent peuvent investir dans des fonds dits éthiques, plus respectueux de l'environnement, de la qualité de vie des travailleurs, etc. Ou, pourquoi pas, dans des fonds qui respectent leurs convictions religieuses (qui respectent les règles de la finance islamique, par exemple). Il existe également des fonds gérés par des syndicats.

Pour cette raison, je pense que la réforme que je propose entraînerait, progressivement, une responsabilisation et un changement de mentalité et de comportement qui pourraient par la suite appeler d'autres réformes d'inspiration libérale.

Retournons, pour finir, à la réalité. Bien évidemment, je ne suis pas ce « dictateur bienveillant » qui, en un jour, pourra réformer l'Etat français. Une telle réforme a déjà été évoquée, par le passé, par différents personnages politiques français. Mais il ne faut pas ignorer le pouvoir de la publicité. Certains groupes que nous connaissons bien ont, pendant des décennies, vanté les mérites d'un système de retraite pourtant inégalitaire, instable et coercitif. Encore aujourd'hui, ce système continue d'être présenté comme un « acquis social » indéboulonnable, que la terre entière nous envierait. Nous avons donc encore un gros effort à faire pour promouvoir nos idées !